

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 13 AVRIL 2022**



À une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue par Teams, ce treizième jour du mois d'avril deux-mille-vingt-deux, à dix-huit heures trente, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents

Annik Carle
Stéphane Elliott
Mélissa Gendron
Marie-Claude Lachance
Daniel Lamer
Larry Mc Kinnon

Représentants des enseignants

Alain Brochu
Anne-Guylaine Bruneau
Gilles Cinq-Mars
Louise Tremblay

Représentante du personnel de soutien

Patricia Noël

Représentante du personnel professionnel

Annick Gagné

Représentante des élèves

Élodie Gélinas

Représentante de la communauté

Nathalie Leblanc

Direction

Kathya Paquin
Claude Chartrand

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Monsieur Larry Mc Kinnon président ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le président et la direction ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 13 avril 2022;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **monsieur Daniel Lamer**, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 13 avril 2022 tel que déposé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2022

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **madame Louise Tremblay**, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2022;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2022 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Culture à l'école

Félicitations à madame Lise Bellemare pour son projet culturel avec monsieur Basile Moutuan Seni, artiste africain. Les élèves et les membres du personnel ont adoré le spectacle.

Change le monde une œuvre à la fois

Les élèves de dysphasie ont assisté au vernissage de l'exposition « Change le monde une œuvre à la fois ». Ils ont reçu un certificat de monsieur Simon Allaire pour leur œuvre. Après le musée, ils ont clos cette sortie culturelle par un souper au restaurant. Une sortie très appréciée. Merci à madame Anne-Guyline Bruneau et monsieur Étienne Lebrun.

6. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)

Le conseil d'établissement a reçu un courriel indiquant qu'il n'y a rien de nouveau pour la formation des conseils d'établissement. Monsieur Mc Kinnon et madame Paquin ont reçu le document *Saviez-vous que?* Madame Paquin a partagé le document en ligne et en a fait la lecture.

7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT

ACTIVITÉS PASSÉES

Journée cabane à sucre (25 février)

Tire d'érable avec la cabane à sucre Ladouceur de St-Justin.

Secondaire en spectacle (9 mars)

La finale locale de Secondaire en spectacle a eu lieu le 9 mars dernier. Secondaire en spectacle a permis à plus de 25 jeunes de connaître le monde de la scène, que ce soit en tant qu'animateur, artiste, technicien ou bénévole.

Les gagnants représenteront l'Escale lors de la finale régionale qui aura lieu demain soir au théâtre du Cégep de Shawinigan.

1^{re} position : Maëva Trahan et Mikaël Ferron avec leur interprétation de « Mappemonde ».

2^e position : Thomas Buisson, Mikaël Ferron, Étienne Baril et Charlie Bellemare avec la pièce « Nébuleuse de fer » dans la catégorie création totale.

Coup de cœur : Rosaly Pelletier-Cartier, Emmanuelle Decoste et Thomas Buisson avec « Entre l'ombre et la lumière » dans la catégorie interprétation.

Compost à l'Escale

Depuis le 22 mars dernier, il y a du compostage à l'Escale. Les bacs sont situés à la cafétéria, sur la place d'accueil (près de la radio étudiante) et à la place 5^e secondaire. Un kiosque d'information a eu lieu sur la place d'accueil ainsi qu'une tournée de classe pour expliquer le fonctionnement de nos bacs à compostage.

La grande corvée culinaire Saputo

Les élèves participant au cours parascolaire des Brigades culinaires ont travaillé fort lors de la journée du 22 mars. Ils ont préparé 400 portions de casseroles mexicaines qui ont été remises à la Maison de la famille de Louiseville. Plusieurs familles de la région ont pu bénéficier de ce délicieux repas.

Les objectifs de cette grande corvée alimentaire ont permis aux élèves de réaliser une recette en grande quantité, poser une action sociale de type alimentaire en remettant à un organisme local la nourriture préparée, et apprendre à travailler à la chaîne.

Semaine de la nutrition (du 28 mars au 1^{er} avril)

Plusieurs activités ont eu lieu pendant la semaine : dégustations, collations santé, fruits et légumes méconnus, quiz kahoot et vélo-smoothie ont pu faire rayonner les aliments sains et locaux à l'école. Ce fut aussi l'inauguration du comptoir à salade à la cafétéria. Il est ouvert tous les jeudis.

Spectacle culture à l'école (1^{er} avril)

Dans le cadre du programme de la culture à l'école volet culturel, les élèves ont pu assister à un spectacle typiquement africain intitulé « La fête au village » avec Basile Moutuan Seni. Sur scène, avec lui, il y avait un conteur, des danseurs, des chanteurs et des musiciens africains.

Sport

Félicitations à notre équipe de hockey cadet masculin qui a remporté l'argent lors du championnat régional RSEQ Mauricie.

L'équipe benjamine D4 de volleyball a également remporté la médaille d'argent lors du championnat régional de volleyball benjamin féminin RSEQ.

LGBTQ+

Les élèves du comité LGBTQ+ de l'Escale ont organisé un kiosque d'information et de sensibilisation en collaboration avec Sarah Lemay du GRIS-Mauricie/Centre-du-Québec. Plusieurs élèves et membres du personnel sont venus poser des questions et tester leurs connaissances sur la diversité de genres et d'identités. Ce fut aussi une belle occasion pour souligner l'existence du comité LGBTQ+ dans l'école et souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui veulent s'impliquer dans le comité.

ACTIVITÉS À VENIR

En mai nous ferons des activités à l'extérieur tels que tournoi de spikeball, ballons, etc. De plus, il y aura des voyages éducatifs, des spectacles, la préparation du bal des finissants, des galas et autres événements de l'école.

Date des activités de fin d'année

Journée des finissants au Lac Castor : 10 juin

La ronde : 22 juin

Bal des finissants : 23 juin

8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Rencontre du 8 mars

Il y aura une pièce de théâtre sur l'intimidation pour les parents. Elle aura lieu à la fin avril ou début mai.

Rencontre du 5 avril

Monsieur Lamer mentionne que la réunion a été très courte. Il n'y a pas eu de sujet très important.

9. TRAVAUX DU CONSEIL

9.1 RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ (INFORMATION)

Les membres du conseil ont reçu le document des règles de conduite et mesures de sécurité avec les modifications demandées.

Madame Paquin fait part des problèmes que nous avons en classe avec les cellulaires. Des élèves ont enregistré ou photographié des enseignants pendant les cours, il y a aussi plusieurs cas de plagiat. Donc, afin de protéger les enseignants et d'éviter le plagiat, des modifications seront faites dans les règles de conduite pour l'année scolaire 2022-2023.

Code vestimentaire. Il y aura deux ajouts. La camisole sera interdite en éducation physique et les vêtements à connotation sexuelle seront interdits, ex. Playboy.

9.2 PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (information)

Les membres du conseil ont reçu le document avec une modification. Madame Paquin explique l'ajout fait pour le matériel didactique.

3.3 Tous les vêtements et les fournitures scolaires ayant un lien avec l'hygiène,

Ainsi que tous les vêtements ayant un lien avec la sécurité sont à la charge des usagers (sarrau, souliers avec bouts d'acier, filets, chapeaux, etc.) à l'exception des programmes FPT, FMS et Accès-DEP pour les stages.

9.3 APPROBATION DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS, LES LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES ET LES LISTES DU MATÉRIEL POUR PROJETS 2022-2023

Au sens de la loi, l'expression « fournitures scolaires » inclut ce qu'il est convenu d'appeler à l'école secondaire l'Escale « frais exigés aux parents/facture de la rentrée 2022-2023 », « fournitures scolaires 2022-2023 /listes des fournitures par niveau à se procurer pour la rentrée si l'élève ne le possède pas déjà » et listes du matériel pour projets 2022-2023 ».

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'Article 212.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a adopté une politique relative aux contributions financières qui peuvent être demandées aux parents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'Article 77.1 et dans le respect de l'Article 7, 2^e et 3^e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la direction de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école;

CONSIDÉRANT que les projets des listes de fournitures scolaires ainsi que le matériel pour projets proposés par la direction ont été élaborés avec la participation des enseignants;

CONSIDÉRANT que l'aide-mémoire qui se veut un outil pour résumer les normes qui s'appliquent en matière de gratuité scolaire et de contributions financières pouvant être exigées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **monsieur Daniel Lamer**, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les listes de fournitures scolaires et de matériel pour projets qui seront à la charge des parents des élèves de l'école secondaire l'Escale pour l'année scolaire 2022-2023, dont copies sont versées en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la direction pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

108-CÉ-21-22-30

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES POUR ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

CONSIDÉRANT que l'article 88 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale le mandat d'approuver la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

CONSIDÉRANT que la direction et les membres du comité EHDAA sont guidés par les cinq principes directeurs qui sont équité, complémentarité, optimisation, prévention et collaboration, et ce, afin de bien réfléchir et prendre les bonnes actions pour les besoins de nos élèves;

CONSIDÉRANT que la direction et le comité EHDAA nous proposent des modalités de mise en œuvre pour la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement voit dans ces services une réponse adéquate aux besoins de certains élèves de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **madame Louise Tremblay**, il est résolu :

D'APPROUVER la répartition des ressources pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au secondaire telle que proposée par la direction de l'école secondaire l'Escale, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

108-CÉ-21-22-31

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (CONSULTATION)

Les membres du conseil ont reçu le calendrier scolaire avec les dates de fins d'étapes, les remises des résultats et les rencontres de parents. Nous attendons la décision du ministère de revenir à la normale pour les trois étapes ou encore à deux étapes.

9.6 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2022-2023 (INFORMATION)

Les membres ont reçu le document papier des normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2022-2023.

9.7 ORGANISATION SCOLAIRE (INFORMATION)

Les membres du conseil ont reçu le tableau de préclassement pour l'organisation scolaire pour l'année scolaire 22-23.

PROGRAMMES	1 ^{RE}	2 ^E	3 ^E	4 ^E	5 ^E	FFT 1-2-3	FMS	A-DEP	PRÉ	DYS	
ANGLAIS ENRICHIS	1 ou 2	1	1	3	2	1	1	1	1	1	25 groupes
ARTS PLASTIQUES ENRICHIS	1	1	1								
SCIENTIFIC	1	1									
SPORT PLUS	1 ou 2	1	1								
ACCÈS- RÉUSSITE	1	1	1								
NOMBRE D'ÉLÈVES	146	144	128	107	74	19	10	12	14	3	657 élèves

9.8 APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES

Musée Pop à T-R	12 avril 2022	Classe de langage
iSaut à Anjou	21 avril 2022	Sport plus 4 ^e et 5 ^e secondaire
Galerie d'art du parc à T-R	26 avril 2022	Arts plastiques enrichis – gr.28
Paspébiac – Festival du Trac	26 au 29 mai 2022	Art dramatique – 5 ^e secondaire
Pop Quiz	8 juin 2022	Tous les niveaux
Journée des finissants Lac Castor	10 juin 2022	Finissants
Journée récompense à La Ronde	22 juin 2022	Tous les niveaux
Tournoi de volleyball – 23-24	22 au 27 février 2023	4 ^e et 5 ^e sec. 10 élèves

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Claude Lachance, il est résolu :

D'APPROUVER le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'APPROUVER que les frais encourus soient réclamés aux parents qui choisiront d'inscrire leur enfant. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités pour l'année scolaire 2021-2022;

D'INSÉRER au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

108-CÉ-21-22-32

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Voir point 6 – Correspondance (courrier adressé au CÉ).

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Programme FundScrip

FundScrip est un programme de levée de fonds pancanadien établi dans lequel les membres paient leurs achats pour la maison & le jardin, divertissement, restaurants, et plus avec des cartes cadeaux. Les profits de ce programme iront dans notre fonds d'aide. Ce programme s'ajoute à notre tournoi de golf, le Défi Cours ton avenir, la Friperie et aux généreux donateurs. Cette année aura lieu notre dernier Salon du livre usagé, les profits iront au centre documentaire de l'école et au Cercle des fermières de Sainte-Angèle-de-Prémont. Nous remercions Mireille Côté notre ancienne technicienne en documentation pour sa grande implication et son dévouement à cet événement.

11. RAPPORT DE LA DIRECTION

Cette année c'est Élodie Gélinas, 5^e secondaire qui recevra la médaille du lieutenant-gouverneur. Ariane Landry, élève de FMS et Jenny Cloutier, éducatrice spécialisée seront mises en vedettes dans le Magazine Étincelles et Réussites du Centre de services scolaire, car elles ont su, à leur manière, se dépasser durant l'année en cours. Félicitations!

Madame Paquin a remercié la fondation Yamachiche pour sa contribution au voyage éducatif à Toronto pour les élèves de Saint-Léon, Saint-Sévère et Yamachiche et le fonds d'aide des élèves de L'Escale a contribué pour les autres municipalités.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mai 2022 en présentiel si possible.

13. ADOPTION DE LA LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **madame Patricia Noël**, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à **20 h 57**.

108-CÉ-21-22-33

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Larry Mc Kinnon,
président



Kathya Paquin,
directrice